

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES SECONDAIRES DU PREMIER CYCLE ET MIGRATION SCOLAIRE EN PAYS ADIOUKROU

André Armand MOUSSOH

*Département de Géographie,
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.
mousoandre2009@yahoo.fr*

Résumé

Le présent article pose la problématique des infrastructures scolaires secondaires et des migrations scolaires en pays Adioukrou ou la région de Dabou. La question qui a guidé ce travail est de s'interroger sur l'impact des infrastructures scolaires secondaires sur les migrations des collégiens en pays Adioukrou, surtout dans les sous-préfectures lointaines de Lopou et Toupah.

Une méthodologie basée sur des enquêtes de terrain complétée par des entretiens a été privilégiée pour identifier les établissements secondaires publics de la région et déterminer les migrations scolaires surtout dans les bourgs ruraux de Lopou et Toupah.

Il ressort de nos investigations que la création des établissements de proximité dans les bourgs ruraux de Lopou et Toupah limite l'influence de Dabou sur sa zone rurale lointaine dans le cadre des migrations scolaires. Cependant, les collèges de proximité avec leurs effectifs pléthoriques, présentent des capacités d'accueil dépassées et leur insuffisance peut entraîner l'orientation de collégiens à Dabou.

Mots clés : *Infrastructures scolaires secondaires, migrations scolaires, pays Adioukrou*

Abstract

This article raises the issue of secondary school infrastructure and school migration in the Adioukrou country or the Dabou region. The question that guided this work is to question the impact of secondary school infrastructures on the migrations of secondary school students in Adioukrou country, especially in the remote sub-prefectures of Lopou and Toupah.

A methodology based on field surveys supplemented by interviews was used to identify public secondary schools in the region and to determine school migration especially in the rural villages of Lopou and Toupah.

Our investigations show that the creation of local settlements in the rural villages of Lopou and Toupah limits the influence of Dabou on its remote rural area in the context of school migrations. However, local high schools with their excessive numbers, have outmoded reception capacities and their insufficiency can lead to the orientation of secondary school students to Dabou.

Keywords: Secondary school infrastructures, school migration, Adioukrou country

Introduction

« La Côte-d'Ivoire a réalisé de grands investissements pour le développement de son système éducatif. Ces investissements ont constitué une part importante du budget de fonctionnement de l'Etat. Les différents plans quinquennaux ont fait des politiques et des reformes scolaires une priorité les liant aux nécessités du développement économique¹ » (L. POTREAU, 1995 :635). En pays Adioukrou, cette politique s'est matérialisée par sa dotation en infrastructures scolaires de qualité. En effet, en 2020, la Direction Régionale de l'Education Nationale et Technique Professionnelle (DRENET) indique que le pays Adioukrou abrite 324 écoles primaires et 110 écoles secondaires, soit respectivement 57% et 48,15% des écoles primaires de la région. Au niveau des établissements secondaires, le département de Dabou abrite 6 des 11 établissements de la région soit 54,54% des établissements scolaires secondaires de la région. Pour répondre à la demande d'une population scolaire sans cesse croissante en milieu rural, des collèges de proximité ont été créés dans les sous-préfectures de Lopou et Toupah pour réduire les disparités scolaires entre Dabou principal centre urbain de la région et son arrière-pays. En effet, cette politique vise à « réduire les disparités sociales, géographiques et de genre en adaptant l'offre au milieu rural et favoriser l'accueil des filles, assurer la qualité de la

¹ Les dépenses d'éducation représentaient 46,5% du budget de fonctionnement de l'État en 1991. Depuis 1990, le budget de l'Éducation nationale, en milliards de francs CFA, diminue (et plus sensiblement pour les dotations budgétaires allouées au secondaire général). Il passe de 76,3 milliards en 1988 à 62,9 en 1992. Les informations statistiques citées dans ce texte proviennent des « annuaires » de statistiques scolaires réalisés par la Direction de la planification et de la statistique de Côte d'ivoire.

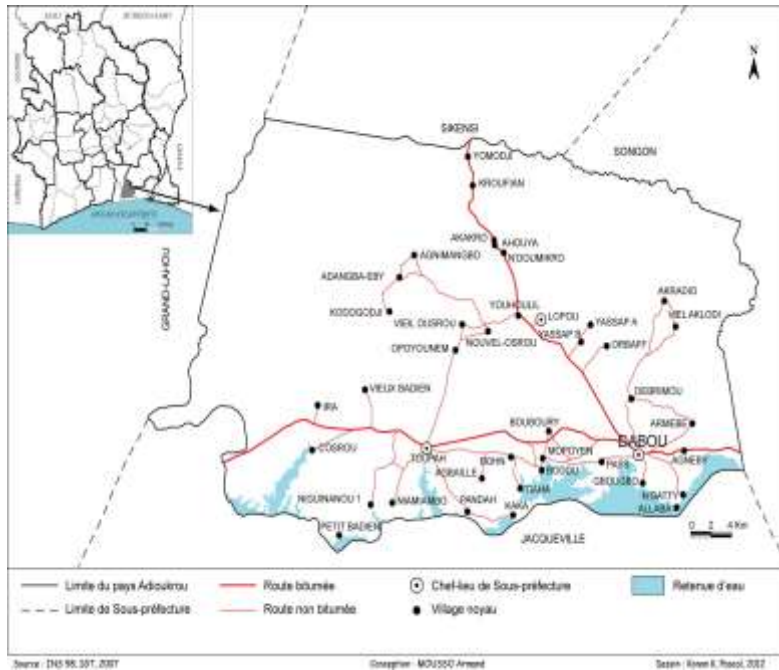
formation, améliorer le niveau des acquisitions et l'efficacité interne du système éducatif » (I. Kouyate, 2019 :1). La création de ces établissements devait être un gage de scolarisation à la fois surtout des élèves ruraux en les maintenant auprès de leurs parents. Cependant, quelques années après la création des collèges de proximité, un bilan s'impose quant au rôle des écoles de proximité dans la formation des élèves ruraux. En effet, les deux établissements de proximité présentent des capacités d'accueil dépassées par la forte demande de la population scolaire rurale. Ainsi le problème qui sous-tend cette étude est la persistance des disparités dans la répartition géographique des équipements scolaires secondaires dans cette région. L'objectif de cette est de contribuer à une meilleure connaissance du rôle des établissements de proximité dans les migrations scolaires des ruraux dans les sous-préfectures de Lopou et Toupah. Il s'agit dans un premier temps de donner un aperçu les différents collèges de proximité publics de de la zone rurale de Dabou et dans un second temps, de déterminer leur rôle dans la mobilité des élèves ruraux de ces deux bourgs ruraux.

1. Cadre méthodologique

1.1. Cadre géographique

La région de Dabou ou le «pays Adioukrou» comprend l'ensemble de tous les villages appartenant au département de Dabou et partageant la langue et la culture Adioukrou. Cet espace appelé pays Adioukrou ou département de Dabou s'étire sur 1458 kilomètres carrés selon l'Institut National de la Statistique (INS) s'étend entre 5°15 et 5°30 de latitude nord, entre 4°20 et 4°40 de longitude Ouest. Il est limité à l'ouest par le District d'Abidjan, à l'est par le département de Grand-Lahou, au sud par celui de Jacqueville et enfin au nord par celui de Sikensi.

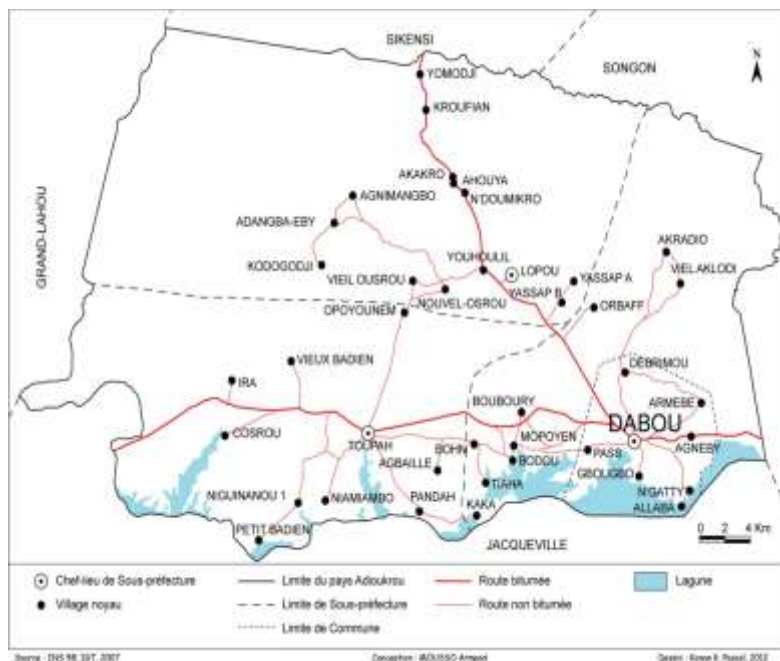
Figure 1: Présentation du département du pays Adioukrou



Source: Fond cartographique INS (1998), IGT (2007)

Au plan administratif la région ou le département de Dabou est divisée en trois sous-préfectures, la sous-préfecture centrale de Dabou à l'est de la région, la sous-préfecture de Toupah à l'ouest et enfin la sous-préfecture de Lopou au nord comme le montre la figure ci-après.

Figure 2 : carte administrative du pays Adioukrou



Source: Fond cartographique INS (1998), IGT (2007)

Cette carte présente les trois sous-préfectures du pays Adioukrou et les villages qui leur sont rattachés. Il convient de mentionner que Dabou, principal centre urbain du pays Adioukrou est à la fois chef-lieu de département et chef-lieu de sous-préfecture. Lopou et Toupah demeurent des villages érigés en chef-lieu de sous-préfecture.

1.2. Méthodes de collecte des données

Les données de cette étude proviennent généralement d'enquêtes de terrain dans les établissements de proximité de Lopou et Toupah complétés par des entretiens auprès des responsables de la direction régionale de l'éducation nationale et Technique professionnelle à Dabou et ceux (principal et censeurs) qui assurent la gestions des établissements de proximité de ces deux localités. Nous avons

recueilli également des informations à la Direction régionale de l'éducation nationale de Dabou pour les confronter avec celles des établissements de proximité situés dans les villages. Les enquêtes ont commencé le 22 février 2021 et ont pris fin le 6 mars 2021. Les questions ont porté sur la date de création des dits établissements de proximité et les effectifs des élèves par niveau. Nous avons également obtenu le nombre des élèves fréquentant dans les établissements secondaires publics de la ville. Un questionnaire sur la mobilité a été administré aux élèves de 6^{ème} (classe d'orientation au collège) des établissements de proximité de Lopou et Toupah pour vérifier d'une part les itinéraires possibles des élèves et d'autre part, déterminer l'influence ou non de Dabou sur ces deux zones géographiques dans le cadre des migrations scolaires. Nous avons voulu interrogés tous les élèves de 6^{ème} dans le cadre des migrations scolaires, mais la double-vacation a rendu certaines classes absentes le jour de notre passage. Ainsi nous avons interrogé 98 élèves sur 407 élèves au Collège moderne de Lopou, ce qui fait un taux de sondage de 24,07%. Au collège moderne 1 de Toupah, nous avons interrogés 105 élèves sur 587, ce qui fait un taux de sondage de 17,88. Nous avons pu obtenir également les dates de créations des établissements et lieu de provenance des élèves dans la cadre des migrations scolaires.

2. Résultats

2.1. De la fonction scolaire ancienne de Dabou à la création de collèges de proximité en milieu rural

2.1.1. Une fonction scolaire ancienne de la ville de Dabou

La fonction scolaire de ce principal centre urbain du pays Adioukrou est ancienne car elle date de la période coloniale. En effet, c'est en 1896 qu'est construite la première école primaire (Catholique) à Dabou. Cette école ouvrit ses portes avec une vingtaine de garçons venus des villages voisins. L'apprentissage de ces derniers portait sur la lecture, l'écriture, les calculs et la formation aux métiers de menuisier et de maçon. Le 11 juillet 1899 arrivèrent les Sœurs de

Notre Dame des Apôtres pour fonder une école avec un internat d'une dizaine de jeunes filles. L'école des Sœurs fonctionne jusqu'en 1913, date à laquelle elle est délocalisée à Jacqueville. En 1924, une autre école (Protestante) est construite à Dabou.

L'arrêté n°2382/E du 9 octobre 1936 crée l'Ecole Normale de Dabou. L'on dut attendre le 1^{er} février 1937 pour son ouverture officielle. Deux objectifs furent assignés à cette structure scolaire : assurer la formation des élèves-maîtres de la colonie pour en faire de dignes instituteurs d'une part et d'autre part, permettre à ceux qui le désiraient de passer l'examen du baccalauréat en vue de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Cette double vocation de l'Ecole Régionale de Dabou conférait à la ville une place privilégiée dans la hiérarchie du système scolaire de la Côte d'Ivoire coloniale. C'est sur cette base de l'infrastructure primaire et de formation que l'enseignement secondaire national connut son essor à Dabou après l'indépendance en 1960.

Aujourd'hui, la vocation scolaire conférée à la ville de Dabou lui permet d'abriter 23 établissements secondaires dont 19 établissements secondaires privés et 4 établissements secondaires publics d'un effectif important avec un total de 13.630 élèves, soit l'effectif d'une ville moyenne ivoirienne selon l'Institut de la Statistique (INS). La répartition des effectifs des élèves dans les établissements secondaires publics s'établit de façon décroissante de la manière suivante : le Lycée Moderne Leboutou avec 5 329 élèves, suivis respectivement Lycée Moderne Akpa Gnagne avec 3 572 élèves, du Collège Moderne Bessio De Lambert avec 3 250 élèves et enfin le Lycée Moderne Dominique Tiapani (absence de premier cycle) avec 1 479 élèves.

Au total vocation scolaire de la ville de Dabou de la période coloniale à nos jours, fait d'elle une ville scolaire attractive. Elle draine vers elle les élèves urbains et ruraux, surtout des villages communaux et de la sous-préfecture centrale de Dabou.

2.1.2. Une zone rurale dominée des par des collèges de proximité

La création des établissements secondaires en milieu rural répond à un souci de stopper la migration des élèves des bourgs ruraux lointains vers le principal centre urbain, tout en maintenant les enfants proche de leurs parents. La matérialisation de cette politique s'est soldée par la création du Collège Moderne de Toupah en 2008 et inauguré en 2010. Cette structure scolaire secondaire compte 20 classes et le tableau ci-dessous donne des informations intéressantes sur son effectif d'élèves.

Tableau 1 : Les effectifs Collège Moderne de Toupah

niveau	G	F	T	Moyenne	Nombre de salles	Moyenne d'élèves par classe
6 EME	287	300	587	34	6	98
5 EME	237	223	460	26,7	5	92
4 EME	173	166	339	19,7	4	85
3 EME	149	190	339	19,7	5	68
Total	846	879	1725	100	20	

Source : Collège Moderne de Toupah, mars 2021

Cette structure scolaire a un effectif important d'élèves au collège car les élèves proviennent des villages de toute la sous-préfecture. Les classes sont surchargées avec un nombre important d'élèves en sixième, soit 98 élèves par classe. Ce chiffre décroît à mesure qu'on atteint les classes supérieures, c'est-à-dire 92 élèves par classe en 5è, 85 élèves en 4è et 68 élèves en 3è.

L'un des objectifs de la création de ces collèges vise surtout la scolarisation des jeunes filles pour éviter les grossesses précoces. Dans cet établissement, le résultat est satisfaisant car les filles scolarisées représentent 50, 96% des élèves contre 49,04% de garçons.

Les élèves de sixième avec un total de 587 élèves soit 34% de l'effectif total, sont les plus nombreux de l'établissement. Malgré la recrudescence de la surcharge des classes, les projections des élèves des écoles primaires la sous-préfecture du Cours Moyen 2^e année (CM2) pour les orientations en sixième font état de 1280 élèves admissibles au collège. Cette situation compromet gravement la capacité d'accueil du Collège Moderne de Toupah de 693 élèves supplémentaires. La solution à ce problème est l'augmentation de la capacité d'accueil de cet établissement par la construction de d'autres bâtiments ou la construction d'un autre collège de proximité pour désengorger le collège existant. A Toupah, la solution immédiate a été trouvée par l'ouverture d'un autre collège de proximité dès cette année. Les ci-dessous présentent les deux établissements.

Photos 1et 2 : Les deux collèges de proximité de Toupah



Collège Moderne 1 de Toupah

Collège Moderne 2 de Toupah

Source : Kouéh, Moussoh, 2021

Du fait de l'effectif démesuré du Collège Moderne 1 de Toupah, un second établissement public a ouvert ses portes en 2021 avec 36 élèves et va continuer à décongestionner le premier établissement.

Le collège de proximité de Lopou a été construit en 2017 et inauguré en 2018. Il compte deux bâtiments (Bâtiment A et Bâtiment B) et comprend au total 9 salles de classes. À l'ouverture pour l'année scolaire 2018-2019, le collège a reçu 324 élèves en 6^{ème}. Cet établissement avec ses différents effectifs par niveau sont repartis dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Les effectifs d'élèves du Collège Moderne Lopou

niveau	G	F	T	Pourcentage %	Nombre de salles	Moyenne d'élèves par classe
6 EME	211	196	407	39,7	4	101
5 EME	143	155	298	29	2	99
4 EME	114	102	216	21,1	2	108
3 EME	55	50	105	10,2	1	105
Total	523	503	1026	100	9	

Source : Collège Moderne de Lopou, mars 2021

Cet établissement bien que récent, datant de 2017, abrite des classes surchargées. Les élèves qui y fréquentent proviennent de toute la sous-préfecture et les capacités d'accueil de cet établissement sont fortement dépassées car la moyenne d'élève par est autour de 100 élèves, d'où le recours à la double vacation. Ainsi, le maintien des élèves ruraux sur places nécessite impérativement l'augmentation de la capacité d'accueil de cet établissement par la construction de nouveaux bâtiments ou la création d'un autre établissement de proximité pour désengorger cet établissement s'impose. En effet, les élèves de 6è sont plus nombreux avec 407 élèves, soit 39,7% de l'effectif total. Les prévisions des élèves des écoles primaires la sous-préfecture du Cours Moyen 2è année (CM2) pour les orientations en sixième font état de 756 élèves admissibles au collège, ce qui contraste fortement avec la capacité d'accueil de cet établissement, soit 349 élèves supplémentaires. Hormis, le collège public, il existe un collège privé dans le village qui a ouvert ses portes en 2018 avec 72 élèves. En effet, " certains établissements privés reçoivent des élèves orientés par l'Etat, lequel verse des

subventions ces établissements, en contrepartie des frais de scolarité ” (B. Zanou, 1993 : 110). Les photos 3 et 4 présentent les deux collèges de Lopou.

Photos 3 et 4 : Les deux collèges de Lopou



Collège Moderne de Lopou Collège privé Djedje Mel Diby de Lopou
Source : Kouéh, Moussoh, 2021

Il faut préciser que les frais de scolarité dans un établissement privé sont de loin plus élevés que ceux des collèges publics. Pour l’année 2020-2021, le collège privé compte 300 élèves dont 50 affectés par l’Etat en 6^{ème}.

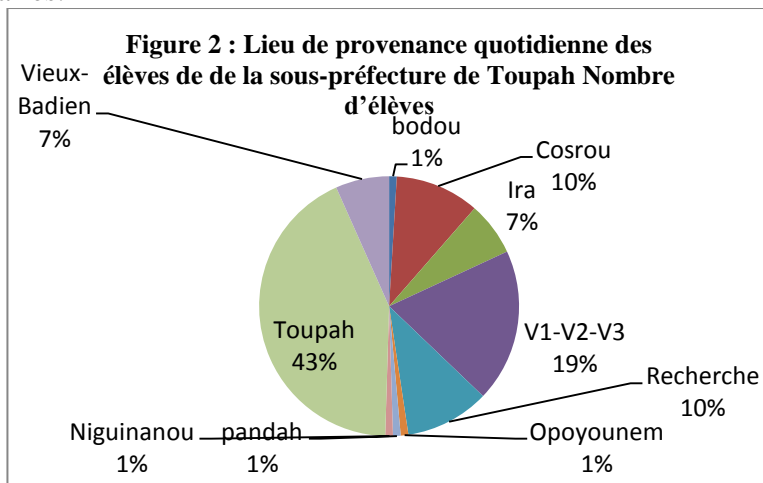
2.2. Les migrations scolaires dans les sous-préfectures de Toupah et Lopou

2.2.1. Les migrations scolaires dans la sous-préfecture de Toupah

« La migration scolaire est le déplacement d'un individu dans le but unique de fréquenter un établissement d'enseignement, que ce dernier soit disponible ou non dans sa localité d'origine. » (J. Saint Vil, 1981: 28). En effet, le manque d'équipements de premier cycle, contraignent les élèves à migrer les villages ou villes disposant d'un collège. Ainsi, ce sont des migrations permanentes entre le début et la fin des études secondaires (J. Saint Vil, 1981, op.cit.). A Toupah,

l'existence de collèges de proximité amplifie les migrations. En effet, en tenant compte de la figure 2 sur le lieu de provenance quotidienne des élèves, on aperçoit clairement que même si certains élèves résident à Toupah soit 43% des effectifs, la majorité d'entre eux proviennent des villages et des cités des plantations agro-industrielles environnantes. Dans le détail, nous avons par ordre d'importance les élèves des cités d'ouvriers des plantations industrielles d'hévéa et de palmier à huile (V1, V2 et V3) à hauteur de 19%, suivis respectivement des élèves de la Recherche (centre d'expérimentation des semences sélectionnées de graines d'hévéa et palmier à huile) à hauteur 10% et enfin la provenance des collégiens des villages d'Ira et de Vieux Badien soit 7% des élèves.

En faible proportion, nous avons les élèves qui proviennent de Niguinanou, d'Opoyounem et Pandah, soit 1% des effectifs scolaires.



Source : Données d'enquêtes de terrain, mars 2021

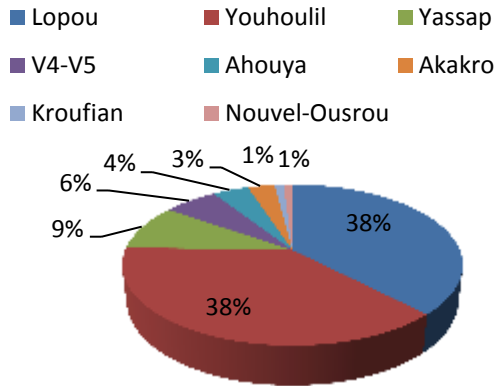
Comme moyen de locomotion, les élèves habitant le village de Toupah, viennent aux cours à pied, ceux des cités des plantations industrielles viennent au cours en camion de ramassage. Les élèves

résidant dans le centre de Recherche et dans les villages environnants, se déplacent en minicars ou parfois à moto pour certains pour suivre les cours. L'existence des collèges de proximité à Toupah est la cause principale des migrations d'élèves vers ce bourg rural. Cependant, on note une fréquence relative du placement des enfants en dehors de la cellule familiale. Ces enfants confiés peuvent être éduqués par un membre de la famille élargie ou une connaissance proche ou lointaine. Dans cette sous-préfecture, 16,2% des élèves vivent chez des tuteurs contre 83,2% des élèves vivent chez leurs parents.

2.2.2. Les migrations scolaires dans la sous-préfecture de Lopou

Le collège Moderne de Lopou est le premier établissement secondaire public de proximité de cette sous-préfecture. La création de cet équipement répond à un souci de rapprocher les collégiens de leurs parents dans le cadre des migrations scolaires dans un rayon de 5 kilomètres pour atteindre l'établissement. A cet, cet équipement scolaire draine vers lui, tous les collégiens sans exception de cette sous-préfecture rurale. Les informations détaillées sont données par la figure 3 mentionné ci-dessous.

Figure 3 : Lieu de provenance quotidienne des élèves de de la sous-préfecture de Lopou



Source : Données d'enquêtes de terrain, mars 2021

Au regard de cette figure, on peut affirmer aisément que la majorité des élèves proviennent des deux villages Lopou et Youhouлил, soit 38% pour chacun des villages, soit un taux de global de 76% pour ces deux bourgs ruraux cumulés. En effet, ce sont deux villages mitoyens aux limites floues. L'attractivité relative de ces villages s'explique d'un à l'érection de Lopou chef-lieu de sous-préfecture et sa dotation en équipements structurants (Collège, centre de santé urbain, bureaux de sous-préfecture, etc.) et d'autre part, la construction et la mise en service de deux unités industrielles (une usine de transformation primaire de caoutchouc naturel une société de production d'huile de palme) à Youhouлил l'année surpassée entraînant de nombreux migrants leurs et leurs familles.

En faible proportion, soit 24% des collégiens, représente respectivement les élèves en provenance Yassap (9%), suivis des élèves habitant dans cités des plantations industrielles (6%),

D'Ahouya (4%), Akakro (3%) et enfin Kroufian (1%) et Nouvel-Ousrou (1%).

Concernant les moyen de locomotion, élèves de Lopou et Youhouil viennent à l'école à pied, tandis que ceux des cités des unités agro-industrielles (V4-Vet Yassap) sont transportés par des camions de ramassage. Enfin, les élèves habitant Akakro et Kroufian viennent aux cours en taxis-brousse.

3. Discussion

Dans le cadre des relations ville-campagne, les migrations scolaires s'expliquent par la mauvaise répartition géographique ou l'inégalité des infrastructures scolaires secondaires entre ces espaces géographiques (J. Champaud, 1980: 506 ; B. Zanou, 1993 :110 ; A.M. Cotten, 1973 :110). En effet, pour ces auteurs, la ville a une fonction d'encadrement scolaire ou polarisatrice sur son arrière-pays. Les établissements scolaires secondaires sont concentrés en milieu urbain. De ce fait, la poursuite des études en fin de cycle primaire et de premier cycle secondaire, entraîne inéluctablement les migrations scolaires des élèves ruraux vers la ville. En d'autres termes, « pour l'enseignement secondaire, la localisation des établissements dans les Chefs-lieux (sous-préfectures ou préfectures) amplifie la migration scolaire » (B. Zanou, 1993 : 111). Ainsi, l'arrivée des populations rurales en ville, contribue à l'augmentation de population urbaine (J. Saint-Vil, 1975 :29 ; A. M. Cotten, 1970 : 458). Il s'agit d'une population scolaire contribuant à l'urbanisation par l'augmentation des effectifs des villes. Cependant, les élèves issus des zones rurales une fois dans les grands centres urbains loin de leurs parents peuvent parfois être confrontés à certains problèmes parmi lesquels la « déperdition scolaire qui affecte surtout les élèves-filles pour les raisons suivantes : maternités « accidentelles », mariages, renvois, etc. » (J. Saint-Vil, 1975:383). Parfois les problèmes de tuteurs et d'encadrement font que les jeunes collégiens ruraux sont livrés à eux-mêmes dans les centres urbains. Face à ces difficultés, l'Etat

ivoirien a opté pour la création de collèges de proximité en milieu rural par l'arrêté ministériel N° 0043MENETFP/CAB du 24 avril 2017. Il s'agit de stopper les migrations scolaires des ruraux vers les villes dès le premier cycle et rapprocher les établissements secondaires dans les zones rurales. Cette politique permet aux enfants de faire au moins le premier cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire le collège et booster la scolarité des jeunes filles (I. Kouyate, 2019 : 1). Ce sont des établissements de petite taille destinés à donner un enseignement de qualité aux collégiens ruraux. Ainsi, la création de collèges de proximité à Lopou et Toupah obéit à cette politique. Dès lors, nos résultats sont similaires à ceux des auteurs cités.

Conclusion

Les villages de Toupah et Lopou exercent un pouvoir d'attraction sur leurs zones rurales respectives grâce aux migrations scolaires du fait de leurs collèges de proximité. Dabou, principal urbain du pays Adioukrou, n'influence pas ces migrations scolaires dans les rapports ville-campagne. Ainsi, ces villages bénéficient actuellement d'une certaine autonomie par rapport à Dabou dans le cadre des migrations scolaires. Cependant, à Lopou, à court et moyen terme, le collège bien que de création récente, est saturé du fait de ses effectifs pléthoriques. Si rien n'est fait (création d'un deuxième collège de proximité), le collège privé verra ses effectifs doubler ou tripler en contrepartie d'une subvention de l'Etat et du paiement du paiement de frais de scolarité élevés. Au pire des cas, les collégiens se verront orientés en sixième à Dabou à moyen et long terme à cause de l'insuffisance de places disponible au collège Moderne de Lopou.

Références bibliographiques

CHAMPAUD Jean, *"Villes et Campagnes du Cameroun de l'Ouest"*, Thèse de Doctorat d'Etat
Géographie, 1980, 510 p.

- COTTEN Anne-Marie, "Les villes de Côte D'Ivoire Essai de typologie fonctionnelle". In
 . Colloques Internationaux du C.N.R.S. N° 539 La croissance urbaine en Afrique et à
 . Madagascar, 1970, pp 455-474.
- COTTEN Anne-Marie, " Le rôle des villes moyennes en Côte-d'Ivoire", In:
 Bulletin de
 l'Association de géographes français, N°410, 50e année, Juillet-octobre
 1973. pp. 619-625.
- DUPONT Véronique, "Rôle de la variable éducative dans les mécanismes de la migration :
 réflexions et illustrations à partir de l'Inde " dans Education, changements
 démographiques
 et développement: colloques et séminaires, ORSTOM,, 1993, pp. 93-106.
- KOUYATE Idrissa, "Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire ", Revue
 internationale
 . d'éducation de Sèvres [En ligne], Colloque 2019 : Conditions de réussite
 des réformes en
 . éducation, mis en ligne le 11 juin 2019, consulté le 11 juin 2019. URL :
<http://journals.openedition.org/ries/7615>.
- PROTEAU Laurence, "Le champ scolaire abidjanais : stratégies éducatives
 des familles 2
 itinéraires probables " In Cahiers des Sciences Humaines, 1995, pp 635-
 653
- SAINT-VIL Jean, "L'immigration scolaire et ses conséquences sur la
 démographie urbaine en
 Afrique Noire : l'exemple de Gagnoa (Côte d'Ivoire) ". In: Cahiers d'outre-
 mer. N° 112 - 28e
 année, Octobre-décembre 1975. pp. 376-387.
- SAINT-VIL Jean, "Migrations scolaires et urbanisation en Côte d'Ivoire " In:
 Cahiers d'outre-
 mer. N° 133 - 34e année, Janvier-mars 1981. pp. 23-41
- ZANOU Benjamin, "L'orientation des élèves en classe de sixième, un aspect
 inexploré des
 . migrations des migrations scolaires en Côte-D'Ivoire" In colloques et
 séminaires,
 .ORSTOM, 1993, pp 107-118.